Affiché le 23/09/2022



ID: 087-218706505-20220921-2022_D_062-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 21 septembre à 19H00, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire. Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 15 septembre 2022

Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE, Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Marie MIGNOT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Pascal DUGEAY, Claudette COULAUD, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Marie-José ROBERT, Magali BOISSONNEAU, Frédérique GRANET, Laure ROUBERTIE, Dimitri NIOSSOBANTOU, Céline DUPUY-LEGRAND, Chantal BOUTHINAUD, Pascal BUSSIERE, Julien MORIN, Bénédicte MARCOUL-SOULIE

Étaient absents représentés :

Marylène VERDEME à Catherine GOUDOUD Martine LEPETIT à Gilbert ROUSSEAU Jean-Jacques MORLAY à Gaston CHASSAIN Blanche ROUX à Nicolas BALOT Delphine GABOUTY à Pascal BUSSIERE

Étaient absents excusés :

Marylène VERDEME, Martine LEPETIT, Jean-Jacques MORLAY, Blanche ROUX, Delphine GABOUTY

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal BUSSIERE

N°2022/D/062 - Objet : Compte-rendu de délégation du Maire

Par délibération en date du 23 septembre 2020, le Conseil municipal a délégué au Maire certaines attributions conformément aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales.

Dans le cadre de ces délégations, Monsieur le Maire a pris les décisions suivantes :

- Virements de crédits de 5200 euros sur la section investissement le 16/08/2022.
- Virements de crédits de 5200 euros sur la section investissement le 26/08/2022.
- Signature le 29/08/2022 de l'avenant n°1 au marché n°2021-7-FF-BC relatif à la fourniture de denrées alimentaires (Lot 14 : volaille fraîche et lapins frais certifiés).

Le Conseil Municipal prend acte

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus Au registre sont les signatures Pour copie conforme En mairie le 21 septembre

Le Maife

Gaston CHASSAIN.